

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La fête du travail. — IV Ecole chinoise catholique. — V "Sauvons nos enfants". — VI Le culte du passé: Article de Mgr L.A. Paquet, dans la *Revue dominicaine*. — VII Mort du Dr Boissarie. — VIII Comptoir coopératif de Montréal et consécration de la classe agricole au Sacré-Coeur de Jésus. — IX Les Irlandais à Saint-Omer.

AU PRONE

Le dimanche 2 septembre

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

La Nativité (samedi, solennité le 9);

La réouverture des classes ;

Le 3e anniversaire de la création (demain) et du couronnement du pape (jeudi).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 2 septembre

Office du 14e dim., semi-double; 3e or. **A cunctis**, mém. de saint Etienne; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Etienne et suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 9 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 8 septembre, Nativité (Laprairie et Hochelaga); du 9, saint Pierre Claver.

Diocèse d'Ottawa. — Du 8 septembre, sainte Marie (Almonte).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 4 septembre, sainte Rosalie.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 8 septembre, saint Adrien (Ham-Nord).

Diocèse de Nicolet. — Du 8 septembre, Nativité de Marie.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 8 septembre, Nativité (Labelle) et de sainte Marie (Minerve). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	4	septembre.	— Laprairie.
Jeudi,	6	"	— Pointe-Claire.
Samedi,	8	"	— Charlemagne.

LA FETE DU TRAVAIL

LE dimanche, 2 septembre, auront lieu à l'église Notre-Dame, dans l'après-midi, à 3 heures, pour les ouvrières, et, dans la soirée, à 7.30 heures, pour les ouvriers, les manifestations religieuses accoutumées, à l'occasion de la fête du travail.

L'on sait que c'est là, depuis vingt ans, l'une de nos plus imposantes démonstrations de la foi de notre peuple. Elle doit se maintenir. Nos confrères, MM. les curés, voudront bien l'annoncer en chaire, avec les commentaires qu'ils jugeront convenables.

Plus que jamais, dans les temps difficiles que nous traversons, il convient de demander au Dieu tout-puissant de bénir et de féconder les efforts de ceux et de celles qui, plus que d'autres, besognent et peinent. En plus, la crise, qui est imminente, exigera de la part de nos populations laborieuses des villes et des campagnes, c'est incontestable, plus de lumières et plus de grâces que dans aucun temps, afin que, dans la revendication des droits les plus certains, on ne se laisse aller à aucun acte de violence et qu'on ne compromette par aucun excès blâmable les causes qui nous sont les plus justement chères.

A la cérémonie de l'après-midi, c'est M. l'abbé Bouhier, prêtre de Saint-Sulpice, et, à la cérémonie du soir, c'est Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque-auxiliaire, qui porteront la parole. Mgr l'archevêque présidera.

Communication officielle.

ECOLE CHINOISE CATHOLIQUE

L'école chinoise catholique de Montréal, rue Anderson, 85 (dans le quartier chinois) ouvrira ses classes le 3 septembre prochain. Les catholiques de nos diverses paroisses feraient

oeuvre de zèle et
naissent. MM. les
tissement en ch
qui se dévouent
enfants peuvent
le nombre de co
aumônier elles
dirigeant vers l
n'oublie pas la
prochain, rue A
le chinois, le fr

“ S

LE conseil
bec a
l'entre

le sacrement de
une brochure int
remise par exem
là une initiative
activement secon

Récemment, à
supérieur d'hygi
sait à Monseign
remarque que M
aimablement ce
provision de bro
qu'on ne néglige
casion. On n'a f
d'hygiène (Mon
dry, secrétaire).

On fera bien

oeuvre de zèle en tâchant d'y intéresser les Chinois qu'ils connaissent. MM. les curés pourraient donner à ce sujet un avertissement en chaire. Nos Soeurs de l'Immaculée-Conception, qui se dévouent à cet apostolat avec un si beau zèle, par les enfants peuvent atteindre les parents eux-mêmes. Et qui sait le nombre de conversions et le bien qu'avec le secours de leur aumônier elles pourraient arriver à faire, si on les aidait en dirigeant vers leur école le plus de Chinois possible. Qu'on n'oublie pas la date de l'ouverture des classes : 3 septembre prochain, rue Anderson, 85. On enseigne, dans cette école, le *chinois*, le *français* et l'*anglais*.

“ SAUVONS NOS ENFANTS ”



Le conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec a fait imprimer et distribue gratuitement, par l'entremise des curés ou vicaires qui administrent le sacrement de baptême, et à l'occasion de chaque baptême, une brochure intitulée “ Sauvons nos enfants ”, qui doit être remise par exemple à la marraine, qui la porte à la mère. C'est là une initiative intelligente et pratique, qui mérite d'être activement secondée.

Récemment, à la date du 16 août, le secrétaire du conseil supérieur d'hygiène de la province, M. J.-A. Beaudry, adressait à Monseigneur une lettre respectueuse dans laquelle il remarque que MM. les curés, “ qui veulent bien rendre très aimablement ce service, oublient parfois de renouveler leur provision de brochures quand elle est épuisée ”. Il demande qu'on ne néglige pas de procéder à ce renouvellement, à l'occasion. On n'a pour cela qu'à s'adresser au conseil supérieur d'hygiène (Montréal, 9, rue Saint-Jacques—M. J.-A. Beaudry, secrétaire).

On fera bien et on rendra service en suivant cet avis.

E.-J. A.

à l'église Notre-
pour les ouvriè-
pour les ouvriers,
l'occasion de la

'une de nos plus
peuple. Elle doit
s, voudront bien
s qu'ils jugeront

que nous traver-
puissant de bénir
les qui, plus que
rise, qui est immi-
s laborieuses des
plus de lumières et
ue, dans la reven-
se laisse aller à
omette par aucun
es plus justement

L'abbé Bouhier,
du soir, c'est Sa
uxiliaire, qui por-
a.
cation officielle.

LIQUE

rue Anderson, 85
ses le 3 septembre
paroisses feraient

LE CULTE DU PASSE

ARTICLE DE Mgr L.-A. PAQUET, DANS LA " REVUE DOMINICAINE "

DEPUIS longtemps peut-être, depuis quelque temps surtout, ce culte que nous professons porte ombrage. Et des voix s'élèvent çà et là pour le blâmer, et pour tenter de nous convaincre que nous devons y renoncer. On nous demande d'oublier ce qui fut, pour ne songer qu'à ce qui est et préparer ce qui sera. On s'étonne que des hommes de sens et de progrès puissent s'attarder à remuer d'une main respectueuse le sillon des siècles disparus. Et on nous déclare gravement qu'en nous attachant, comme nous le faisons, à la pensée et à la mémoire des aïeux, et en refusant de confondre dans un même sympathique regard l'émigré frais émolu de sa terre natale et le descendant canadien de dix fortes générations, nous péchons contre la vertu de charité. C'est la doctrine du jour, celle qui prêche la fusion des races et qui brise l'union des coeurs, celle qui rêve de verser dans un même moule tous les groupes ethniques, d'assujettir toutes les lèvres au même parler, de sacrifier les traditions et les droits séculaires aux visées de l'ambition, de bâtir à coups d'ukases et sur les ruines du passé une nation homogène.

Eh bien ! non, nous n'acceptons pas cette théologie d'arrivisme. Nous n'accepterons jamais cette doctrine d'abandonnement, et nous persisterons à voir dans le culte du passé non seulement une pratique honorable, et non seulement un acquittement généreux, mais une force sociale nécessaire. Tous les peuples conscients d'eux-mêmes ont recherché l'appui de cette force. Ils y ont reconnu le principe des plus pures et des plus

réconfortantes en
les racines profon
et le sang, monter
gissent des leçons
nières. Le passé
tance, de magnan
nous ont faits ce
qui ont marqué l
portées jusqu'à l'
trie, nous aimons
le théâtre, à la f
tant de labeurs et
Voilà pourquoi,
reflète, tient une
alimentent l'espri
rit et fortifie l'â
font un honneur
générations gran
leurs fils par les f
voués de la fortu
Ce culte du pa
pour les individu
sociétés. L'enfan
du devoir, la valet
son intelligence, i
mule toutes ses
regards ravis, et
des grands ancêtr
leur mâle ardeur
son coeur n'a pas
desséchants, le jeu
Plus large que la

LA " REVUE

quelque temps sur-
orte ombrage. Et
blâmer, et pour
y renoncer. On
e songer qu'à ce
que des hommes
anuer d'une main
it on nous déclare
is le faisons, à la
sant de confondre
frais émolu de sa
lix fortes généra-
ité. C'est la doc-
races et qui brise
r dans un même
ir toutes les lèvres
et les droits sécu-
ips d'ukases et sur

réconfortantes énergies. La sève du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé, fécondé par la sueur et le sang, montent les végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé est une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie et à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons et qui fut le théâtre, à la fois obscur et glorieux, de tant de luttes, de tant de labeurs et de tant de souffrances.

Voilà pourquoi, dans tous les pays, l'histoire, où le passé se reflète, tient une si large place. C'est un livre dont les pages alimentent l'esprit des littératures et dont la substance nourrit et fortifie l'âme des peuples. Les plus nobles esprits se font un honneur d'y collaborer et d'étaler sous les yeux des générations grandissantes le bilan des richesses léguées à leurs fils par les fondateurs de la patrie et par les artisans dévoués de la fortune nationale.

Ce culte du passé est une source d'inestimables avantages pour les individus et leurs familles, pour les paroisses et les sociétés. L'enfant y apprend le prix du travail, la grandeur du devoir, la valeur du sacrifice. Le récit des hauts faits orne son intelligence, meuble sa mémoire, façonne sa volonté, stimule toutes ses forces d'action. Lorsque défilent, sous ses regards ravis, et dans un rayonnement de gloire, les figures des grands ancêtres, quelque chose de leur foi robuste et de leur mâle ardeur passe mystérieusement dans son âme. Et si son coeur n'a pas subi les atteintes des souffles pernicieux et desséchants, le jeune homme veut être ce qu'ont été ses pères. Plus large que la famille naturelle, mais non moins liée aux

traditions du passé, la famille paroissiale vit, elle aussi, de ce passé et de ces traditions. Traditions chères et qui remontent, d'année en année et de foyer en foyer, jusqu'aux laborieuses origines, jusqu'à la première forêt entamée par le bûcheron, jusqu'aux premières javelles couchées par le moissonneur, jusqu'aux premiers abris construits par les pionniers, jusqu'au premier sanctuaire où pour la première fois des lèvres sacerdotales, dépositaires des divines formules, ont fait descendre sur la table rustique le Dieu de puissance et d'amour qui soutient la foi des humbles et dont la prescience et la force sont à la base de toutes les oeuvres durables. C'est l'histoire héroïquement belle de tous nos centres français, des paroisses-mères échelonnées le long de notre fleuve grandiose, et de toutes celles qui, comme des essais, se sont répandues au loin et ont porté jusque dans les régions les plus lointaines la vie, la vertu, l'organisation reçues des influences primitives.

Comment des chefs de peuples, chargés de nos plus graves intérêts, oublieraient-ils ces faits notoires dont la signification se projette, en clartés directrices, sur toute l'existence canadienne ? Gouverner sans doute est prévoir. Mais parce que tout s'enchaîne dans ce monde, parce que l'avenir est en germe dans le présent, et que le présent lui-même résulte providentiellement des actes et des situations qui l'ont précédé, il ne serait ni sage ni juste d'organiser une nation à l'encontre des données fondamentales de son histoire. Il y a dans l'histoire d'un pays une logique, une philosophie, une loi immanente, dont aucune politique, dans le sens élevé de ce terme, ne peut prudemment s'affranchir. Violenter cette loi, c'est rétrograder de plusieurs siècles; je dirai plus, c'est ramener l'effort de construction sociale à ce qu'il était au sortir des invasions barbares. L'homme d'Etat ou l'homme de loi incapable de comprendre le rôle de l'histoire dans le gouvernement des sociétés

se montre inférieur de lumières ou d'âme au présent sans le faire entrevoir une scission fatale entre les étroits calculs, et les usages les plus légitimes et aux coutumes.

Oh! nous savons que les convoitises, que l'orgueil de la langue, d'autres influences, peuvent tirer, ou paralyser, le renier nous-mêmes le ber de nos mains l'absence de notre bien de famille de nouveaux-venus de notre langue, pareille à un autre idiome que nous ne pouvons gérer des hommes que par nos oeuvres, effacer sur nos écoles toute grandeur. La morale, par hasard, nous a été imposée, sans raison sans nous, sans nous prier un particulier.

On parle de charité, des exigences de ce qui nous voulons la plus généreuse et de bien qui en est le pendant telle que Dieu lui-même a gagné de ses plus couteux. Or, dans le système

se montre inférieur à sa tâche. Il fait preuve d'un manque de lumières ou d'une absence de sagesse regrettable. Jugeant le présent sans le passé qui l'éclaire, il crée entre l'un et l'autre une scission funeste. Il donne des directions basées sur d'étroits calculs, et il forge des lois et des règlements contraires aux usages les plus indéracinables, aux aspirations les plus légitimes et aux droits les plus solidement établis.

Oh ! nous savons bien que notre culte du passé gêne certaines convoitises, que notre docilité aux instincts de la race et à l'orgueil de la langue prolonge et grandit une influence que d'autres influences jaloussent, et qu'elles voudraient ou anéantir, ou paralyser, ou claustre. Est-ce là une raison de nous renier nous-mêmes ? Devons-nous, par bonasserie, laisser tomber de nos mains les titres authentiques qui nous garantissent notre bien de famille si âprement contesté par certains groupes de nouveaux-venus ? Devons-nous permettre l'ostracisme de notre langue, parce qu'elle offense des oreilles rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel ? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos oeuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et tout caractère français ? La morale, par hasard, aurait-elle évolué ? Et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'exproprier un particulier, le serait-il de déposséder toute une race ?

On parle de charité et on invoque contre nous les besoins et les exigences de cette vertu divine. Oui, certes, nous aimons et nous voulons la charité dans tout ce qu'elle comporte de généreux et de bienveillant, sans toutefois la dissocier de ce qui en est le pendant inséparable. Nous voulons la charité telle que Dieu lui-même la veut, et telle que l'Eglise, par l'organe de ses plus célèbres théologiens, l'entend et la prescrit. Or, dans le système chrétien, la charité divine, la charité

évangélique ne va pas sans la justice. Priver un peuple du fruit de ses œuvres, de l'usage de sa langue, de l'exercice de ses droits, et lui interdire, au nom de la charité, toute protestation honnête et toute revendication courageuse, c'est profaner des mots augustes et ajouter l'injure et l'ironie à l'improbité. La vertu suppose un ordre fixé par la loi morale, et qui en est la règle suprême. Et l'ordre de la charité, d'après saint Thomas d'Aquin, c'est que, dans la poursuite d'une même catégorie de biens, nous nous préférons nous-mêmes à autrui et que cette préférence atteigne ceux qui nous sont liés par l'origine et par le sang. Ce principe régit les individus. Il s'applique également aux associations politiques et aux groupements sociaux. Nous ne faisons à aucune race qui n'est pas la nôtre un crime de se protéger et de se favoriser elle-même tout d'abord par des moyens licites; mais nous réclamons pour nous le bénéfice du même droit et nous revendiquons la juste et pleine liberté de promouvoir, dans la mesure permise par l'honnêteté et la religion, nos propres intérêts. Entendue de cette manière, la charité garde son nom et son rang qui en font, avec la justice, l'âme vivifiante du christianisme. Ce sont ces deux vertus que nous voyons, depuis dix-neuf siècles, au service de toutes les grandes causes qui requièrent l'union sacrée des esprits et des volontés. C'est cette charité et cette équité que l'Eglise déploie dans le gouvernement des peuples, divers par leur territoire, leurs coutumes, leur génie, et groupés pourtant sous l'empire d'une même foi et sous le sceptre d'une même spirituelle royauté.

Justice et charité, telle est l'alliance féconde par laquelle se sont maintenues les organisations les plus nécessaires. Soyons justes et charitables comme l'Eglise. La justice nous fera reconnaître et respecter tous les droits. La charité nous dictera ces témoignages de sympathie et ces procédés de bonne

entente qui sont pourquoi, en terminons dans la pratique protestante la langue anglaise. l'établir. Aussi, dant qu'on use a gue française, de La loi positive s'l en méprisant cett

MO



NE dépêc
mort d
constata
était savant autar
est mort à son do
année de son âge
puis longtemps.

Le Dr Boissarie
derrière lui le so
rieuse et la répu
dévoué.

Beaucoup de
ajouterons-nous i
faite condescenda
ticien pourtant s
prudent de l'inte
de Lourdes.

Au pèlerinage
en 1894, nous no

entente qui sont le lien des âmes et le ciment des sociétés. Et pourquoi, en terminant, ne pas l'ajouter, voilà ce que nous pratiquons dans la province de Québec, soit à l'égard de la minorité protestante, soit à l'égard de la minorité catholique de langue anglaise. Nos statuts et nos règlements sont là pour l'établir. Aussi, ne croyons-nous pas trop exiger en demandant qu'on use ailleurs, vis-à-vis de nos compatriotes de langue française, de la même mesure d'équité et de bon vouloir. La loi positive s'honore en se conformant à la loi morale. Mais en méprisant cette base du droit, elle se condamne elle-même.

L.-A. PAQUET, ptre.

MORT DU Dr BOISSARIE

UNE dépêche de Paris, datée du 5 juillet, annonçait la mort du Dr Boissarie, le président du bureau des constatations à Lourdes. Le savant chrétien, car il était savant autant que chrétien et chrétien autant que savant, est mort à son domicile, à Sarlot, dans la quatre-vingt-unième année de son âge, d'une crise d'urémie dont il souffrait depuis longtemps.

Le Dr Boissarie, disait le communiqué que nous citons, laisse derrière lui le souvenir d'une carrière particulièrement laborieuse et la réputation d'un critique médical scrupuleux et dévoué.

Beaucoup de Canadiens, étant en pèlerinage à Lourdes, ajouterons-nous ici, ont eu l'occasion de se louer de la parfaite condescendance et de la courtoise obligeance de ce praticien pourtant si occupé, qui fut un apôtre si dévoué et si prudent de l'intervention de la Sainte Vierge dans les faits de Lourdes.

Au pèlerinage Rivet, que présidait le regretté Mgr Racicot en 1894, nous nous rappelons quelle impression de confiance

sereine laissaient à nos amis canadiens, les docteurs Desjardins, Bourque, Durocher et Poissant, par exemple, les causeries du docteur Boissarie.

Voilà qu'il est parti pour le grand voyage! Il y a lieu de compter que la bonne Vierge, qu'il a scientifiquement si bien servie, lui aura fait, là-haut, un bon accueil. — E.-J. A.

SOUVENIRS D'UN TEMOIN
A PROPOS DU Dr BOISSARIE ¹

Lourdes, 10 juillet.

La Libre Parole a annoncé à ses lecteurs le récent décès du docteur Boissarie qui, depuis 1892, était à Lourdes président du bureau des constatations médicales. Je suis arrivé ici quelques heures trop tard pour assister au service célébré, le mardi 5 juillet, pour le repos de son âme, à la basilique, par Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, mon compatriote.

La disparition du docteur Boissarie me ravit un des attraits que présentait pour moi ma villégiature annuelle à Lourdes. J'aimais à le rencontrer, à causer avec lui et j'avais été absolument captivé par la façon très originale et très personnelle dont il s'acquittait de ses délicates fonctions.

Quand on amenait au bureau des constatations un malade qui s'affirmait guéri, s'il se trouvait dans l'assistance quelques confrères, croyants ou sceptiques, désireux de se renseigner personnellement sur les faits, avant même d'identifier le plus ou moins authentique miraculé, il priait ses confrères de l'emmener dans une pièce voisine et de se donner tout le temps qu'ils jugeraient à propos pour l'interroger et l'exa-

¹ Nous avons écrit la petite note ci-dessus, quand la *Libre Parole* de Paris nous a apporté cette lettre-article, datée de Lourdes même, le 10 juillet, et qui raconte, d'une façon si naturelle et si vivante, à propos du Dr Boissarie, les souvenirs d'un témoin.

miner.
men, i
certifi
pouva
vaient
qui l'
invari
vous.
priere
dites g
titude
la Sai
temps
J'av
même
belge.
rendre
me en
malade
d'une
res. Le
son est
sont ét
cien m.
dernier
Au
l'espla
Rosair
installe
Sacrer
jeune
grosse
voiture

miner. Quand les médecins présents avaient terminé leur examen, il procédait à une enquête sommaire, prenait le nom, les certificats médicaux que le malade ou ses accompagnateurs pouvaient avoir apportés, interrogeait les personnes qui pouvaient le renseigner, et, le cas échéant, les médecins traitants qui l'avaient soigné, consignait le tout sur un registre, puis invariablement disait au patient : " Vous allez retourner chez vous. Vous vous présenterez à ceux qui vous ont soigné et les prierez de bien vous examiner et de vous suivre. Vous vous dites guéri. Je ne dis pas le contraire, mais je n'en aurai la certitude que l'année prochaine quand vous reviendrez remercier la Sainte Vierge de son intervention. D'ici là, vous aurez le temps de vous rendre compte si vous ne vous êtes pas trompé."

J'avais fait la connaissance du docteur il y a six ans. En même temps que moi se trouvait à Lourdes un pèlerinage belge. Les catholiques belges ont leurs trains spéciaux pour se rendre au pèlerinage et, de chaque pèlerin est exigé un dixième en sus du prix de son voyage, ce qui permet d'amener un malade pauvre pour dix voyageurs. Les trains sont pourvus d'une infirmerie et d'un personnel d'infirmiers et d'infirmières. Le dossier de chaque malade qui vient demander sa guérison est soigneusement constitué et des archives très complètes sont établies. Parmi les pèlerins se trouvait M. de Mérode, l'ancien ministre, qui devait succomber quelques semaines après ce dernier voyage à la grotte : il arrivait en désespéré.

Au cours de la procession qui se déroula l'après-midi sur l'esplanade de la basilique, je me trouvais placé assez près du Rosaire, derrière les litières et voitures à bras sur lesquels on installe les patients pour présenter chacun d'eux au Saint-Sacrement et le bénir avec l'ostensoir. Devant moi une toute jeune et gracieuse infirmière abritait sous son ombrelle la grosse tête rousse d'un homme du peuple assis dans une petite voiture. Il égrénait un chapelet et paraissait absorbé dans ses

pensées. Agé d'une trentaine d'années, il présentait l'aspect de l'homme terrassé par la misère et la maladie, à bout de résistance et lourdement résigné. J'étais en train d'étudier cette physionomie quand, peu après le passage du Saint-Sacrement, je vis les traits de mon homme se durcir et grimacer, tandis que la sueur inondait son visage et qu'il faisait effort pour sortir sa jambe gauche de la voiturette et en poser le pied à terre. J'eus la pensée qu'il désirait se détendre un peu et s'allonger, quand, par un nouvel effort, accompagné de douloureuses contractions de ses traits, il parvint à allonger sa jambe droite à côté de la gauche en dehors et sur la gauche de sa voiturette. Il resta ensuite un moment à se remettre de cet effort, puis, appuyant ses avant-bras sur les bras du fauteuil roulant, tandis que son visage se décomposait, se crispait et ruisselait, il parvint à se soulever et à se tenir debout. Il avait choisi, pour se lever, le côté opposé à celui où se tenait son infirmière. Celle-ci, qui l'observait, se tourna vers moi pour me dire: " Il va tomber. " Déjà, j'avais glissé ma main sous son aisselle pour le soutenir. Je ne tardai pas à m'apercevoir que je ne servais à rien, et voyant la figure du malade plus calme, je retirai ma main tandis que l'infirmière me disait: " Il est peut-être guéri ", puis, sur mon interrogation, m'avouait qu'on le lui avait confié pour la cérémonie sans qu'elle sût quel était son mal.

Notre homme témoigna alors le désir de marcher, ce à quoi nous nous opposâmes, craignant que l'attention de la foule étant attirée par son geste, il ne fût promptement enveloppé et difficile à dégager. Il obéit, mais s'agenouilla, resta en prières quelques moments, puis se releva sans effort apparent, et, sur notre conseil, se rassit docilement dans son fauteuil. Nous attendîmes prudemment que, la cérémonie terminée, la foule se fût écoulée et nous nous mîmes en devoir, alors, de le voiturer, à une cinquantaine de mètres jusqu'à la porte

du bureau des
aucun secours.

Là, nous app
enfants, habita
d'Eterbec, où il
mosaïste. Il s'
intelligent, soit
au point de vu
la charge de l'a
des subsides; au
avait perdu l'us
était jugé incur

Il sortit de la
son fauteuil rou
fumait avec déli
sistance. Je le

de brodequins n
Je dus, natur
docteur Boissari
me pria de lui co
lui serait d'auta
se contenter de 1
maient guéris, sa
relater en détails
des malades guér

une phase douleu
Grâce à cette c
ver un fait surna
sarie, ce qui me
des constatations

Mon malade a
nées de suite, rer
depuis la guerre.

du bureau des constatations où il entra d'un pas assuré sans aucun secours.

Là, nous apprîmes que cet homme, marié, père de plusieurs enfants, habitait, dans la banlieue de Bruxelles, le faubourg d'Eterbec, où il exerçait la profession d'ouvrier (non artiste) mosaïste. Il s'exprimait difficilement et paraissait, soit peu intelligent, soit fortement déprimé. Ses certificats portaient au point de vue administratif, qu'il était, depuis 18 mois, à la charge de l'assistance publique et en recevait des vivres et des subsides; au point de vue médical, qu'atteint gravement, il avait perdu l'usage de ses membres inférieurs et que son cas était jugé incurable.

Il sortit de la salle des constatations d'un pas ferme, reprit son fauteuil roulant, car il n'était chaussé que de toile. Il fumait avec délices un cigare offert par une personne de l'assistance. Je le revis le lendemain armé d'une superbe paire de brodequins neufs.

Je dus, naturellement, faire part, dans la circonstance, au docteur Boissarie de ce que j'avais observé. Il me remercia et me pria de lui consigner mon récit par écrit, ajoutant que cela lui serait d'autant plus précieux que, jusqu'alors, il avait dû se contenter de noter les impressions des malades qui s'affirmaient guéris, sans avoir jamais rencontré un témoin qui pût relater en détails les efforts et les jeux de physionomie de ceux des malades guéris—et c'est la majorité—qui avaient traversé une phase douloureuse pour se libérer du mal.

Grâce à cette occasion fortuite qui me mit à même d'observer un fait surnaturel, je fis la connaissance du docteur Boissarie, ce qui me permit de fréquenter assidument le bureau des constatations et d'y suivre bien des cas intéressants.

Mon malade a été réellement guéri et est revenu, deux années de suite, remercier la Sainte Vierge: on ne l'a pas revu depuis la guerre.

Je n'ai jamais, pour mon compte, hésité à croire au surnaturel. Mais si j'avais professé à ce sujet le moindre scepticisme, la vue de cet homme du peuple, trop borné peut-être pour être un simulateur, amené par des gens trop sérieux pour ne pas s'être informés à son sujet, nanti de certificats administratifs et médicaux ne laissant aucun doute, aurait suffi à me convaincre qu'en dehors de la science il y a aussi la foi et l'intervention divine pour porter remède à nos maux. Cette intervention, dans la circonstance, est venue en aide au plus déshérité peut-être de ceux qui l'imploreraient ce jour-là.

GENERAL HUMBEL.

**COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL
ET CONSECRATION DE LA CLASSE AGRICOLE
AU SACRE-COEUR DE JESUS**

LE Comptoir coopératif de Montréal, par son président, adresse un appel aux membres de la classe agricole et à leurs amis, qui parle de lui-même, et dont nous sommes heureux de publier ici le texte.

**LETTRE DU PRESIDENT AUX MEMBRES DE LA CLASSE
AGRICOLE**

Chers amis,

Pas n'est besoin de vous exposer les motifs qui doivent porter tous les Canadiens à répondre à l'appel du Comptoir coopératif, quand celui-ci vous invite à suivre le bel exemple des agriculteurs de France et de vous consacrer au Sacré-Coeur de Jésus en votre qualité d'agriculteur. Ce mouvement, béni et encouragé par Son Eminence le cardinal Bégin et Sa Grandeur Mgr Bruchési, président et vice-président d'honneur du Comptoir, et par Nos Seigneurs les évêques de la province,

mérite le plus g
adhérer sans re

C'est dans ce
d'adhésion en v
Comptoir. Nous
eration elle-mêm
Québec en sept
cole de notre pay
religieux qu'au
économique.

CONSECR

Divin Coeur de
reconnaitre
res et nos biens.
les énergies chrét
ies grâces d'état.

O Jésus, notre r
tenu le courage de
leurs entreprises e
et vous avez mult
notre classe agricc
pays et la pépinièr

Nous, les héritie
auspices du Coeur
saint Joseph, de s
rons entièrement

Donnez-nous les
rance, l'abnégation
tions de la divine
l'intempérance. De

l'esprit de piété, de
O Coeur de Jésus
joie pendant l'éter

mérite le plus grand succès. Aussi espérons-nous vous voir y adhérer sans retard.

C'est dans ce but que nous vous envoyons une formule d'adhésion en vous priant de la signer et de l'envoyer au Comptoir. Nous vous invitons aussi à participer à la consécration elle-même, en assistant à la cérémonie officielle de Québec en septembre prochain. Il faut que la classe agricole de notre pays grandisse et se fortifie, tant au point de vue religieux qu'aux points de vue moral, social, professionnel et économique.

Votre tout dévoué,

ANATOLE VANIER,

président du Comptoir coopératif.

CONSECRATION DE LA CLASSE AGRICOLE AU SACRE-COEUR

Divin Coeur de Jésus, nous voici prosternés devant vous, pour reconnaître votre royauté d'amour sur nous, nos familles, nos terres et nos biens. Vous êtes la source infinie d'où découlent toutes les énergies chrétiennes, toutes les vertus sanctificatrices, toutes les grâces d'état.

O Jésus, notre rédempteur et notre Dieu, c'est vous qui avez soutenu le courage de nos agriculteurs, sanctifié leurs labeurs, fécondé leurs entreprises et leurs moissons. Vous avez béni nos défricheurs et vous avez multiplié leur postérité. C'est vous qui avez fait de notre classe agricole et de nos paroisses rurales l'honneur de notre pays et la pépinière de nos gloires.

Nous, les héritiers chrétiens des premiers défricheurs, sous les auspices du Coeur immaculé de Marie, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Isidore, nous nous consacrons entièrement à votre Coeur.

Donnez-nous les vertus propres à notre belle profession : l'endurance, l'abnégation, la foi inébranlable, la soumission aux dispositions de la divine Providence. Bannissez de nos familles le luxe et l'intempérance. Donnez à nos champs la fécondité, à nos foyers, l'esprit de piété, de prière, de concorde et de charité.

O Coeur de Jésus, soyez notre refuge pendant notre vie et notre joie pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

LES IRLANDAIS A SAINT-OMER



GR JULIEN, le nouvel évêque d'Arras, préside en ce moment la neuvaine solennelle à Notre-Dame des Miracles, à Saint-Omer.

Sa Grandeur fit son entrée dans la ville, le mardi 10 juillet, au milieu d'un immense concours de fidèles, et fut gracieusement saluée par le député-maire, M. Lefebvre du Prey. C'est en procession que le cortège se rendit à la basilique Notre-Dame à travers les rues pavoisées. La foule recueillie s'inclinait sous la main bénissante de son nouveau pasteur.

Dimanche dernier, 2 500 soldats irlandais, conduits par trois généraux et quarante officiers supérieurs, vinrent assister à la messe spécialement dite, à leur intention, au grand autel de la basilique. Un piquet d'honneur, en armes, était présent dans le chœur.

Mgr Julien présidait la cérémonie. La grande nef de l'église était remplie par les troupes, qui gardèrent durant l'office une tenue irréprochable, priant et chantant avec ferveur. Après la messe, le chapelain irlandais monta en chaire et remercia l'évêque et le clergé d'Arras de l'accueil si cordial qui a toujours été fait aux soldats britanniques. Sa Grandeur répondit avec beaucoup de cœur. Puis les généraux firent agenouiller toute la troupe, qui reçut la bénédiction de l'évêque.

On sortit de l'église, et les 2 500 soldats défilèrent en ordre parfait devant Monseigneur, debout sur le seuil du presbytère; officiers et soldats saluaient militairement, cependant ce fifres, tambours et cornemuses scandaient la marche des sections.

Le défilé terminé, les trois généraux qui, avec les chanoines, entouraient le prélat, se mirent à genoux et demandèrent respectueusement sa bénédiction. La foule entière applaudit à ce geste, et des larmes brillaient dans bien des yeux.

La *Croix* de Paris—23 juillet.